

Les commerces résistent

LA BD DU MARDI

Une pépinière d'artistes engagés, qui publient. ► P.2

SENS UNIQUES RUE D'ALÉSIA

L'autobus 62 va-t-il gagner? ► P.3



JARDINAGE RUE PRÉVÔT-PARADOL

Pour cultiver la civilité. ► P.5



Après deux mois de fermeture, les commerces du 14^e affrontent la crise différemment et s'adaptent. Le développement des solidarités peut-il éviter les risques de faillite? (suite pp. 4-5).

Rentrée en seconde au lycée, pas pour tous!

● Les places manquent terriblement...

Nous avons simulé le parcours suivi par Boubacar, Louis, Naïma et Juliette, quatre jeunes de 3^e, pour obtenir une affectation; chacun fréquente l'un des cinq collèges (1) de notre arrondissement. Dès la rentrée 2019, leurs parents ont été informés des démarches à envisager pour entrer en septembre dans une seconde (2nde) au lycée (2). En mars, une liste de huit à dix établissements, dits du district (3), doit être établie selon les préférences de l'élève et de sa famille et renvoyée au collège. Revu par l'équipe enseignante, éventuellement corrigé, ce choix est validé. À partir de ces informations, en mai, parents et enfants toujours conseillés par les enseignants, se soumettent au même exercice. Les fiches de vœux, signées par les familles, accompagnées du relevé de notes des 1^{er} et 2^e trimestres, sont alors transmises au rectorat par la voie hiérarchique, les affectations seront à découvrir sur le web tout début juillet. Pour les jeunes, l'attente est longue!

Les affectations

Boubacar est affecté au lycée Montaigne, bravo! C'est son premier choix. Naïma au lycée Gabriel-Fauré, c'est son 5^e choix (son 1^{er} choix étant aussi Montaigne) et pourtant leurs résultats scolaires sont très

proches. Quant à Louis et Juliette, tous leurs vœux ont été refusés. Chacun s'étonne, pourtant ils ont une honnête moyenne. Les échanges se multiplient. Parents, enfants, enseignants prennent contact. Des parents d'élèves et leur fédération (Fcpe) vont en délégation au rectorat, ils sont rassurés «tous les enfants seront affectés pour la rentrée, il faut faire une demande de révision sur affectation». Un nouveau choix d'établissements est à classer parmi quatre lycées parisiens (deux dans le nord de Paris, deux dans le sud). Il reste encore quelques places : une petite centaine pour 686 élèves parisiens, dont 260 pour le district sud... Les résultats seront connus le 10 juillet. Nouvelles démarches, nouveau stress pour Louis et Juliette, seule cette dernière pourra s'inscrire dans un lycée hors secteur qui ne lui assure pas l'enseignement de sa langue vivante 2 (LV2) (4). Au 1^{er} septembre, jour de la rentrée, Louis restera chez lui, ils sont environ 300 dans ce cas à Paris. Selon les résistements et la création de quelques places supplémentaires, ils devraient être intégrés au maximum le 15 octobre... Seraient-ils devenus exclus de la société?

La machine à affecter ou à sélectionner?

AFFELNET (AFFectation des ELèves sur le NET) est une appli-

cation nationale de régulation des affectations, en vigueur depuis une dizaine d'années. Elle sélectionne sur la qualité des dossiers scolaires. Elle assure une place à chaque élève dans un lycée de son secteur et favorise la mixité sociale dans les établissements, dans la limite des capacités d'accueil. Elle enterre les passe-droits, le traitement des dossiers papier et garantit, nous osons l'espérer, «une totale équité dans la gestion des demandes». Devant une telle situation, nous avons voulu comprendre le mécanisme du système. S'agissait-il d'une sélection selon les résultats? En fait, plusieurs éléments traduits en points sont pris en compte : 4800 points au maximum pour le bilan scolaire, 4800 points pour un bilan des compétences dont parents et enfants n'ont pas connaissance, sauf exceptionnellement dans certains collèges. On ajoutera un bonus de 9600 points, si le lycée souhaité est un établissement du district, puis une bonification de points : 4800 points si l'élève est boursier et 480 points si l'élève est scolarisé en zone prioritaire. La situation sociale du candidat est largement considérée.

Mais Affelnet n'est pas responsable du manque d'affectation de Louis. L'an dernier, des problèmes semblables ont été observés, mais en moindres proportions. Que se passe-t-il? ► (Suite P.2)

Rentrée en seconde au lycée, pas pour tous!

● Les places manquent terriblement...

Suite de la page 1

Les failles du système

Le rectorat, difficile à interroger, a transmis aux parents d'élèves quelques éléments de réponses : le grand fautif, le Covid 19, a gonflé les effectifs. Trois phénomènes sont cités : le retour des enfants d'expatriés, le manque d'opérations « portes ouvertes » des lycées professionnels (5), les transferts d'adolescents du privé vers le public demandés par des parents inquiets de la situation économique.

Le Covid n'est sans doute pas seul responsable. Cette année, les entrants en seconde sont en moyenne nés en 2005, année caractérisée par le début d'un accroissement du nombre de naissances (6), pics retrouvés jusqu'en 2012. Ces données démographiques ne laissent donc pas prévoir de fléchissement des effectifs avant plusieurs années. Il s'en suit un manque de locaux et d'enseignants, des classes surchargées (40 élèves au minimum à Paris), des professeurs absents difficilement remplacés. En attendant les effets de la baisse du nombre des naissances, il est urgent que l'Éducation nationale pallie ces carences, sinon combien de nos enfants pâtiront de cette situation ?

Retrouvons Juliette affectée dans un établissement loin de chez elle. Pour sa LV2, elle va devoir suivre les cours dans un autre lycée dit mutualisateur, à des horaires souvent peu compatibles avec l'emploi du temps d'une adolescente de 15 ans, ou bien s'inscrire au Cned, centre de formations par correspondance (frais couverts par l'éducation nationale). Affelnet n'intègre pas les langues vivantes ni les options telles que latin ou grec.

Nous avons rencontré Amine Bouabbas, adjoint chargé des affaires scolaires. La mairie du 14^e, préoccupée par les manques de places dans les lycées, inquiète par la situation des jeunes non affectés le 1^{er} septembre, envisage pour la rentrée 2021 la réservation d'un espace d'accueil pour ces élèves refusés. Des cours leur seraient assurés jusqu'à leur affectation. Les modalités du projet restent à définir, en concertation avec le rectorat, à condition que ce dernier fournisse au fur et à mesure les nombres de candidats concernés. Cette année aucun chiffre n'a été communiqué... Le 21 septembre 2020, le conseil

d'arrondissement soumet un vœu de la majorité municipale concernant la rentrée scolaire 2021.

La 2nde est une passerelle entre le collège et le lycée, c'est une classe de détermination qui doit permettre aux jeunes de définir leur voie de poursuite d'études. Pour la classe de 1^{er}, en complément d'un socle fondamental, l'élève doit choisir selon ses goûts, trois centres d'intérêts parmi une dizaine de la liste officielle. Les lycées n'enseignent pas la totalité des sujets proposés, si son établissement n'a pas retenu sa spécialité, deux solutions s'offrent à lui : soit il maintient son choix et il envisage de changer de lycée..., soit il abandonne et choisit par défaut un autre centre d'intérêt plus ou moins compatible avec ses goûts.

Le chemin du lycée ne manque pas d'obstacles !

JANINE THIBAUT

(1) Collèges : Alphonse-Daudet, Saint-Exupéry, Giacometti, Jean-Moulin et François-Villon.

(2) Nous n'évoquerons que les 2ndes générales et technologiques (2ndes GT) qui concernent la grande majorité des élèves. D'autres types de 2ndes existent comme les 2ndes professionnelles et techniques mais les affectations se font un peu différemment.

(3) Paris est divisé en quatre districts selon les points cardinaux ; les 5^e, 6^e, 13^e, 14^e sont regroupés en district sud à l'exception des lycées Louis-le-Grand et Henri-IV qui ont un régime spécial.

(4) Au collège, les élèves suivent les cours de langue vivante 1 (en majorité l'anglais) et de langue vivante 2 (Allemand, Italien...langues régionales) plus, éventuellement en option : latin, grec.

(5) Certains élèves peuvent s'engager dans une voie professionnelle après la visite d'un établissement spécialisé.

(6) Nombre de naissances annoncées dans les statistiques Insee : 806 822 en 2005 – 829 352 en 2006 puis 832 799 en 2010, 821 047 en 2012 et une lente descente jusqu'à 753 000. en 2019.



© MARIUS KLUSE

Pas d'exclus, Une place pour chaque élève !

Seniors

● Initiation joyeuse à la danse des origines.

Plus on avance en âge, plus on devrait bouger pour entretenir notre motricité, nous dit la Faculté. Bouger pour améliorer notre équilibre, notre coordination et, de manière plus globale, notre bien-être, dit Nassira Berrahal. Elle anime deux fois par semaine une séance d'une heure, intitulée « Le geste dansé », du côté de la cité de l'Eure. En apparence, tout est simple : de la marche, des gestes répétitifs improvisés, un rythme régulier à quatre temps, des onomatopées et des ritournelles chantées en association avec le mouvement. Le corps se réveille, les voix s'affirment et se soutiennent les unes les autres, des regards s'échangent, le rire affleure. Soit une activité qui plonge ses racines dans les danses populaires et dans les rituels de guérison de nombre de cultures et vous met quasi inmanquablement de bonne humeur.

Obligée d'entreprendre une reconversion professionnelle, Nassira passe un brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (Bafa), complémentaire de sa pratique du théâtre amateur et de l'expression corporelle, qui l'ont toujours intéressée, pour travailler auprès d'enfants. Elle se forme à la danse dans un atelier de France Schott-Billmann, docteure en psychologie, danse-thérapeute, enseignante à l'université Paris-Descartes. Un certificat d'animatrice en expression primitive* en poche et encouragée par son mentor, Nassira fonde sa propre association pour travailler avec des adultes. Elle s'adapte aux possibilités de chacun dans ce cours dispensé dans le 14^e, dans le cadre du Club seniors Maindron.

Quant à France Schott-Billmann, auteure de plusieurs livres sur les fonctions sociales et thérapeutiques du rythme, elle écrit : « Se faire plaisir sans se faire mal, se libérer sans se déstructurer, [...] la danse a bien des vertus ; elle libère, unifie, met en contact, réunit et assemble le dissemblable. Un pas de plus et elle soigne ». À des fins professionnelles ou de développement personnel, on peut suivre ses cours hebdomadaires le jeudi (19h30-21h00), également à l'Espace Maindron.

FRANÇOISE COCHET

*danse d'inspiration afro-américaine, construite sur les gestes et rythmes « premiers ».

Le Geste dansé (Nassira Berrahal, legestedanse.nb@gmail.com, tél. 0675561554) : lundi de 11h à 12h, jeudi (danse assise), de 10h à 11h. 6, bis rue Hippolyte-Maindron. 7,50 € la séance + adhésion annuelle au club seniors Maindron : 5€.



© FRANÇOISE COCHET

La BD du mardi

● Une association de dessinateurs nous ouvre les portes de son atelier.

«Après». Tel est le titre de la prochaine parution du fanzine (magazine de fans de BD) de l'Atelier 54, à paraître courant octobre. Chaque mardi soir, des dessinateurs plus ou moins amateurs, plus ou moins expérimentés, se retrouvent dans le local municipal du 35, rue du Saint-Gothard pour travailler ensemble, discuter et confronter leurs projets en vue de préparer leur prochain fanzine. Cela ressemble un peu aux réunions de rédaction de *La Page* où l'on discute le « chemin de fer » !

Des dessinateurs aux inspirations diverses

Les membres fondateurs de l'association travaillaient ensemble aux ateliers des beaux-arts de la ville de Paris, boulevard du Montparnasse. Lorsqu'ils ont dû le quitter, ils ont décidé de se regrouper sous forme associative et parlent d'eux-mêmes comme d'un « gang de dangereux intellectuels », néanmoins très reconnaissants à la mairie pour l'occupation libre de ce local municipal.

Le 15 septembre, nous y avons rencontré une dizaine de dessinateurs au travail, discutant du dessin proposé par Aurélie pour la couverture du prochain numéro, consacré donc à l'après-Covid. A priori, elle plaît à plusieurs, mais le projet n'est pas encore adopté ! Pour le contenu du volume, les contributions seront très variées : Barbara va illustrer en bulles des expressions contenant le mot « après », comme « jeter le manche après la cognée », ou « arriver après la bataille ». Thierry, aquarelliste, va conter le retour dans la société d'une jeune fille enle-

vée par les Comanches à l'âge de dix ans et séquestrée au Texas des années durant. Agnès, qui travaillait ce soir là sur tablette, prépare sept planches sur « après le big bang, les femmes de Lucy à Me too » ; c'est elle qui a illustré la couverture du fanzine sur la Lune, paru juste avant l'été 2020. Gil, grand admirateur de Tardi et d'E. Bilal, travaille lentement et seul ; il ne donnera qu'une seule planche, en couleurs, pour Après. En revanche, David a créé une parodie de *Blade Runner* en neuf planches colorées ; il dessine toujours les personnages de dos, afin que le lecteur imagine les visages. Depuis dix ans, il publie les petites histoires de Zeda, son héros, sur le site zeda.fr. Michel proposera des dessins de presse, faits après le confinement, mais avant l'été.

Didier, qui fait des collages, ne pense pas dessin, ce soir-là ; le trésorier est venu préparer la prochaine assemblée générale : il parle cotisations (30 € par an) et donne les consignes pour le tirage des planches en A2.

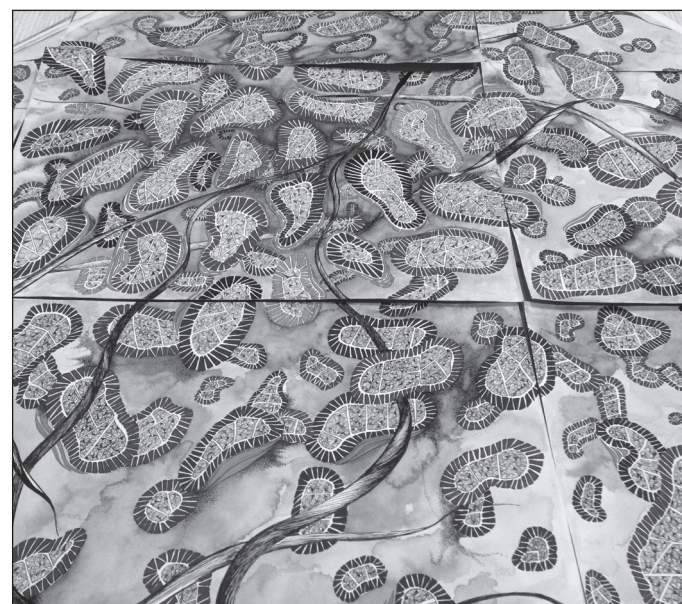
Nous ne verrons pas non plus de dessins des derniers arrivés, qui ont repéré l'association lors du Forum du 5 septembre sur la place de la mairie : l'un est encore « en mode découverte » et écrit plutôt des scénarios ; l'autre voudrait bien trouver l'inspiration pour une planche de jeux de mots, mais il n'est pas sûr de réussir dans les délais impartis.

Ouverts sur le quartier et sur la ville

L'association compte une trentaine de passionnés*, qui viennent de tous les arrondissements parisiens, voire de banlieue, et qui possèdent chacun leur style : il n'est pas facile de mettre ensemble graphismes très précis, simples « crayonnages », aquarelles, collages sur photos, ou véritables tableaux en noir. Pourtant, c'est ce qu'ils ont réussi avec le volume sur Paris (été 2019) ou celui intitulé La Lune. Le confinement a bousculé les membres de l'association dans leur manière de travailler, malgré des réunions Zoom pour garder le contact ! Selon Michel, le président, les retrouvailles hebdomadaires sont très précieuses car l'émulation bienveillante de chacun est nécessaire au travail de tous. Lui-même fait des albums dont le héros est l'inspecteur Le Goff, un breton : parler le mardi de son travail personnel le fait avancer. C'est grâce à cette confrontation que chacun voit ce qui plaît plus ou moins dans un dessin et comment il faut le retravailler. L'association a participé l'an dernier au mini-festival de BD de la rue Raymond-Losserand et avait en projet une exposition à la mairie du 14^e, repoussée par le confinement. Elle va participer aussi à « BD6né » dans deux autres arrondissements. On pourra admirer les cinq volumes parus au prochain salon parisien « SoBD » qui aura lieu du 4 au 6 décembre à l'Espace des Blancs-Manteaux. En attendant une exposition dans l'arrondissement ?

FRANÇOISE SALMON

* En ce moment, ils se limitent à une dizaine de présents chaque mardi, pour respecter les règles sanitaires en vigueur à Paris. <https://atelier54.paris/>



© FRANÇOISE SALMON

Projet de couverture : la boîte de Petri permet à chacun d'imaginer la division cellulaire, ou la possibilité d'un vaccin, ou tout autre chose.

Les sens de la rue d'Alésia

● Les temps sont durs pour les automobilistes.

Le 8 juillet, alors que la circulation parisienne était fortement réduite par les conditions exceptionnelles de la crise sanitaire, la partie quatorzienne de la rue d'Alésia a été mise en sens unique pour les voitures. Seuls les bus et les vélos peuvent circuler dans les deux sens. Désormais, et jusqu'à la fin de l'expérimentation, un automobiliste venant du 15^e est bloqué après le viaduc ferroviaire et, à partir de la rue Vercingétorix, ne peut que tourner à droite vers la Porte de Vanves. Un peu plus de choix pour ceux qui viennent du 13^e : à partir de la place Coluche le sens unique s'applique mais l'avenue Reille les amènera au sud et la rue de la Glacière vers le boulevard Auguste-Blanqui. Ajoutez à ce réaménagement de grande ampleur les « coronapistes » et l'extension des terrasses sur la voirie. La place de la voiture a été ces derniers mois doublement réduite : moins d'espace de stationnement et moins de voies de passages.



© ALAIN GORIC'H

Les bus, point noir des mobilités à Paris

Venir en voiture depuis le 13^e et le 15^e est maintenant difficile, il vaut mieux prendre le bus et cela est évidemment l'objectif de la mairie du 14^e. Cependant, le bus 62 qui traverse d'Est en Ouest la capitale est le plus fréquenté de la rive gauche. Ainsi, si l'expérimentation du sens unique a réduit le temps de trajet, elle a aussi amplifié la saturation de la ligne. S'il semble illogique de favoriser la circulation des bus sans augmenter la fréquence, et à la défense de la mairie du 14^e, la raison est que l'autorité régulatrice des transports à Paris est Île-de-France Mobilités. La mairie de Paris a néanmoins son mot à dire puisqu'elle participe au financement, métros et trains compris, mais sa position est minoritaire. Puisque nos élus parisiens ne peuvent pas agir directement sur l'offre de service, réorganiser la voirie est la seule action possible pour améliorer la circulation des bus. Or, selon l'Union des Transports publics et ferroviaires, depuis 2016 la vitesse commerciale des bus à Paris a chuté de 16,9 km/h à 8 km/h en heures de pointe sur des lignes majeures du réseau (dont le 62). Et selon la RATP, l'évolution sur l'ensemble des lignes est de 12 km/h à 11 km/h. Il y a donc un souci spécifique de la circulation des bus au sein de la problématique générale des « mobilités ». Cela s'est traduit par une baisse de leur fréquentation. La RATP estime que l'utilisation des bus a diminué de 8 % au premier semestre 2019 par rapport à la même période en 2018. L'erreur des dernières années fut peut-être de privilégier avant tout le

vélo sans tenir compte du bus. De plus, plusieurs expertises soulignent aussi que la hausse des chantiers a créé des embouteillages gênant tous les bus qui n'ont pas de parcours en site propre. Ce fut le cas pour la ligne 88 qui emprunte la rue Froidevaux. En somme, la part de la voirie dédiée à la voiture a été réduite plus fortement que le trafic automobile n'a baissé.

Des automobilistes sont fâchés

Pour quelques-uns, le sens unique rue d'Alésia est la goutte d'eau qui fait déborder le vase. Une pétition en ligne rassemble déjà plus de 1 300 opposants à l'expérimentation (sans certitude que les signataires soient des riverains). Ils devront prendre leur mal en patience car au conseil d'arrondissement du 21 septembre, Carine Petit a précisé souhaiter que l'expérimentation soit pérennisée. Pourtant, deux élus d'opposition, Cédric Villani et Marie-Claire Carrère-Gée, ont ce soir-là mis en lumière les impacts créés par la nouvelle circulation. Selon eux, il y a une augmentation globale de la pollution et des nuisances par l'apparition de petits embouteillages dans les quartiers bordant la rue d'Alésia. La concentration des déplacements sur des rues utilisées comme voies de déviation (avenue Reille et rue Alphonse Daudet en venant du 13^e, rues Pierre Larousse et Louis Morard en venant du 15^e), alors que leur taille empêche une circulation fluide, annulerait les bénéfices obtenus sur la rue principale. L'étude d'impact faite pré-

Pistes cyclables : progrès pour tous

Pour éviter aux Parisiens de prendre des transports en commun peu sûrs en termes de contamination, la Ville de Paris a ajouté cet été 50 km de pistes cyclables provisoires. Dans le 14^e arrondissement, il s'agissait de doubler en particulier la ligne 13 du métro. Ces « coronapistes » ont fait l'objet de marquage jaune au sol avec amélioration de l'accès des piétons aux arrêts d'autobus et installation éventuelle de plots protecteurs. Quand on parcourt chaque jour la portion Porte-de-Vanves – Denfert-Rochereau à bicyclette, on ne peut que se réjouir d'une telle installation et souhaiter qu'elle soit pérennisée, car elle supprime les points extrêmement dangereux qui demeuraient, comme la traversée de l'avenue du Maine au carrefour Froidevaux. Et faire le tour de la place de Catalogne devient presque agréable ! Mais il faut dire aussi, hélas, que certains cyclistes ignorent les piétons, lorsqu'ils ne se moquent pas d'eux et du code de la route. Cela n'aidera pas à favoriser le développement de la circulation cycliste dans le 14^e et dans toute la capitale.

F.S.

alablement par les services de la voirie anticipait ce phénomène, mais misait sur une réduction globale du trafic. Celle-ci ne sera constatée, ou contredite, qu'à la fin de la période d'expérimentation. En l'état, chacun peut remarquer que la place Hélène-et-Victor-Basch est beaucoup moins encombrée qu'elle ne l'était avant le confinement.

L'expérimentation est prolongée d'un an

Néanmoins, l'équipe municipale semble prendre en compte le souci du report du trafic vers les petites rues. Lors du conseil d'arrondissement, la Maire a annoncé qu'elle avait chargé les services de la voirie de proposer un plan d'ensemble de la circulation englobant les quartiers limitrophes. Il ne s'agit pas de faciliter la circulation des automobilistes piégés par le sens unique mais plutôt d'éviter les déviations décrites précédemment. Pour la majorité municipale, l'expérimentation en cours de la rue d'Alésia va dans le bon sens et répond à la demande sociale de valoriser le bus et le vélo au détriment de la voiture. « Elle durera jusqu'à septembre 2021 » a précisé Carine Petit. Un « comité de suivi » a été constitué avec les conseils de quartier et le conseil local du handicap. La sémantique est importante : en utilisant le terme « suivi », la mairie indique que la décision est prise. S'il s'agissait d'une expérimentation pouvant être remise en cause, nous aurions plutôt un « comité d'évaluation ».

RÉMI VELEZ

Les quatorziens coopèrent

● Une nouvelle forme de consommation.

Àu début du xx^e siècle, 80% des fruits et légumes consommés par les Parisiens poussaient en Île-de-France. À cette époque, certaines parties du 14^e étaient encore champêtres et Montsouris, Chatillon, Montrouge fournissaient la capitale en aliments sains, locaux, écologiques. Puis, la société de consommation, la poursuite de l'industrialisation et de l'urbanisation ont mis fin à cette ceinture maraîchère entourant Paris. Maintenant que nous rêvons à nouveau d'une capitale connectée, solidaire, liée à sa campagne environnante, le 14^e voit fleurir de nombreuses initiatives pour manger local. Il y a d'abord eu l'engagement de la caisse des écoles du 14^e auprès de la Coopbio d'Île-de-France, qui apporte des pommes de terre bio dans toutes les cantines des quatorziens. Puis, un collectif d'habitants désireux d'une agriculture de proximité a créé une communauté Locavor pour Paris-Alésia, gérée par Laurence Depond. Y adhérer permet de commander des produits locaux en circuit court aux producteurs et aux artisans de la région et de les récupérer chaque jeudi soir au Poinçon, près de la Porte d'Orléans (*La Page* n°125). Le succès fut très vite au rendez-vous et les membres les plus actifs du groupe décidèrent en février dernier de passer à l'étape supérieure : la création d'un magasin coopératif.

Un fonctionnement démocratique

Parti de la base engagée des membres du Locavor, la nouvelle équipe s'est très vite répartie les tâches en formant des groupes de travail : finance, réglementation, fonctionnement, communication, partenaires, producteurs et approvisionnement. Xavier Morin est devenu le président de l'association Coop14, créée pour donner une représentation légale à leur groupe. Puis, le collectif a rapidement démarché la mairie qui a suggéré un local de la RIVP à la Porte d'Orléans. Celui-ci est toujours en construction et devait être livré en octobre sans les finitions. Les travaux d'électrification et d'organisation de l'espace seront donc à la charge de la future coopérative. Coop14 a tout préparé : des contrats avec des producteurs d'Île-de-France, un plan d'affaires pour être en quelques mois à l'équilibre financier alors que le quartier accueille déjà plusieurs magasins bio, des achats de matériel de récupération pour aménager le local, et une collecte de fonds. Les statuts définitifs de la coopérative sont en cours de discussion. Le temps long est une composante essentielle de la démocratie participative. Les principes de celle-ci sont appliqués pour les décisions de Coop14. La finalité est de prendre en compte l'avis de tous. Le choix du statut et la prise de décisions nécessitent des débats, des confrontations de points de vue pour être en mesure de dégager un consensus. Les futurs coo-

pérateurs discutent régulièrement, en présentiel ou en numérique. Les sujets sont tranchés par des votes successifs pour ne conserver que les idées les plus partagées. Xavier précise que « chacun peut s'exprimer et on part du général pour aller au particulier, on élimine ce sur quoi on n'est pas d'accord et on avance jusqu'au consensus ou au moins une majorité significative ». Les coopérateurs, et eux seulement, pourront faire leurs courses en achetant au départ des parts du magasin (une part coûtera 10 €) ; le nombre minimal de parts à acheter pour adhérer dépendra des revenus.

Une ambition sociale

Le collectif a abouti à un consensus sur le sens donné au projet. Les membres veulent partager une éducation du bien manger autour de produits responsables. Ils doivent l'être par leur production : en pleine terre, de saison, sans produits phytosanitaires, et aussi pour leur consommation : un transport court, peu d'emballage ; le vrac et la consigne seront privilégiés. L'objectif est de permettre à tous d'accéder à une alimentation saine, de grande qualité nutritive et durable. Il y a aussi une ambition sociale : renforcer la cohésion du quartier et faire du magasin un lieu de sociabilité et d'apprentissage. Ce sera un espace convivial proposant des prix justes pour le consommateur afin d'assurer la mixité sociale et de rémunérer convenablement les producteurs.

Les sociétés coopératives d'intérêt collectif (SCIC) sont des sociétés capitalistes, au sens où elles ont des actionnaires qui mettent la main à la poche et se partagent les bénéfices finaux (après impôts, investissements, etc.). Ce sont aussi des sociétés inclusives car elles doivent dans leur organisation associer les salariés, les acteurs bénéficiaires (clients, usagers, fournisseurs) et les contributeurs (bénévoles, collectivités publiques, entreprises, associations). Enfin, ce sont des sociétés démocratiques car chaque sociétaire dispose d'une seule voix à l'assemblée générale, indépendamment de ses parts dans le capital.

Un espace appelé « atelier » accueillera des cours de cuisine, des leçons pour faire soi-même sa lessive et ses produits de bain, et aussi des cours théoriques sur l'agronomie, l'économie circulaire. Chacun sera incité à offrir de son temps, partager son savoir ou fabriquer quelque chose pour les autres par le système de la future coopérative. En effet, en plus de l'achat d'une ou plusieurs parts, le coopérateur devra travailler trois heures par mois. Ce qui représente une force de travail très importante si les cinq cents personnes souhaitant participer à l'aventure tiennent leur engagement. Si la participation se limite à la mise en rayons, il n'y aura pas de travail pour tout le monde, et ceci d'autant plus que le nombre de personnes intéressées augmente régulièrement*. Les autres activités absorberont donc le surplus d'heures.

RÉMI VELEZ

*Les lecteurs de *La Page* souhaitant devenir coopérateurs peuvent écrire au collectif à partir du site internet <https://coop14.fr/>.

● Votre journal de quartier

Journal farouchement indépendant et sans subventions, La Page est publiée depuis 1988 par l'association de bénévoles L'Équip'Page.

Outre ceux qui ont signé dans ce numéro articles et photos, il y a des contributeurs invisibles, qui travaillent pour le site, qui cherchent l'information, ou qui corrigent.

En ce moment, L'Équip'Page recherche

- des vendeurs occasionnels pour accompagner des membres de l'équipe sur les marchés du 14^e et vendre à la criée. Une expérience qui soigne la timidité !
- des responsables de dépôts : il s'agit de veiller à l'approvisionnement d'un lieu de vente de son quartier ;
- des correspondants dans les différents quartiers de l'arrondissement pour relayer des informations émanant des réunions publiques et/ou concernant des initiatives de toutes sortes.

Maquette : Carlos Sanchez Robredo

 www.lapage14.info  fr-fr.facebook.com/lapage14  twitter.com/LaPage14

Entre deux numéros, des événements en cours sont sur www.lapage14.info

● Je m'abonne à La Page

- ☐ pour 4 numéros (1 an) 9 €
- ☐ pour 8 numéros (2 ans) 16 €
- ☐ étudiant, chômeur (sur justificatif) : 8 €
- ☐ Je soutiens La Page en m'abonnant à 20 € ou plus (8 numéros).

Chèque à l'ordre de L'Équip'Page. Bulletin à découper ou recopier sur papier libre et à renvoyer par la poste à MVAC 14, 22 rue Deparcieux, 75014 Paris.

Nom et Prénom
Adresse
Email ou téléphone
Date

Les commerces résistent

Après deux mois de fermeture obligée, après un été où les habitants qui le pouvaient ont fui la capitale caniculaire, les commerces de proximité et petits cafés et restaurants connaissent une situation très précaire. *La Page* a essayé d'en savoir plus... S'il est difficile d'interroger des commerçants qui ont fermé boutique, leurs voisins savent parfois pourquoi le rideau est baissé. Votre journal donne ici un petit panorama des commerces du quartier Didot-Brune et de la rue du Montparnasse, ainsi qu'un reportage dans un restaurant de l'avenue du Maine. La situation de toutes ces entreprises sera certainement plus compliquée lorsque les aides de l'État, comme l'indemnisation du chômage partiel, auront disparu. La municipalité veille.

Rue Daguerre, les nombreux commerces alimentaires sont toujours demeurés ouverts ainsi que Monoprix et Franprix. Depuis le 15 mai, le beau temps et la possibilité d'installer des tables sur les trottoirs élargis ont facilité le retour à une fréquentation régulière des restaurants. Seule «la Forchetta» est fermée, mais il semble que la raison en soit personnelle.

Le «Stand», restaurant du boulevard Edgar-Quinet, a une clientèle de fidèles, tous revenus !

Son esprit de fidélisation, l'offre de produits frais, son esprit positif, voilà son tiercé gagnant ! Pour lui, si tous les commerces jouent le jeu, ils vont s'en sortir.

«L'Escale à Saigon», restaurant vietnamien rue de la Tombe-Issoire, a fermé durant le confinement ; il propose maintenant de la vente à emporter. Peu à peu, il retrouve de la clientèle. Dans la même rue, la boutique du tailleur, fermée pendant le confinement, fabrique et vend maintenant des masques en tissu.

Boulevard Brune, à côté de la Poste, la supérette Proxi est désormais vide et fermée. Sur la porte, une feuille indique «expulsion réalisée le 30 juillet». Non loin de là, le Carrefour Drive de l'avenue Jean-Moulin est également fermé et vide, sans explication sur la devanture.

La rue Raymond-Losserand est longue... Elle a connu une ouverture de restaurant de luxe qui fait la Une des journaux (*Le Mosuke* au n°11), mais pas de fermeture définitive à ce jour !

Une constatation inexplicable : l'hôtel Marriott du boulevard Saint-Jacques est toujours fermé, en principe «temporairement»...

L'ÉQUIP'PAGE

Les commerces de la rue du Montparnasse font face

● Dans la rue des crêperies, les commerçants se soutiennent.

La rue du Montparnasse relie le boulevard du même nom au boulevard Edgar Quinet, place Stéphane Hessel. C'est une rue, comme ses sœurs Odessa et Delambre, aux commerces et établissements de restauration variés ! Le passant a de quoi faire ! Avant l'épidémie, les touristes étrangers (40 %), ou de province, déambulaient nombreux et faisaient fonctionner les commerces comme les restaurants, bars ou épicerie. Les bureaux ou établissements scolaires alentour étaient également un vivier de clients.

À l'heure d'une circulation restreinte entre pays, les touristes étrangers sont absents. Pour certains, le télétravail fait diminuer le nombre de salariés des entreprises voisines qui viennent déjeuner, boire une bière ou s'arrêter à l'Alimentation générale. Que dire des écoliers ou étudiants qui venaient faire leurs emplettes scolaires ? Sans oublier que «certaines personnes du quartier ne sont pas revenues de leur campagne» regrettent les coiffeurs. Restent des habitués, qui «sont revenus au compte goutte» ainsi que des commerciaux qui, refusant le télétravail, regroupent leur rendez-vous sur une journée dans un petit périmètre.

Un chiffre d'affaires en baisse de 30 à 70 %

La fermeture de tous les lieux recevant du public, non indispensables à la vie du pays, le 15 mars dernier, est un coup de massue surtout pour certains nouveaux ! Inizio, petit restaurant italien installé depuis décembre 2019 seulement, pense s'en sortir grâce à une trésorerie saine, malgré un chiffre d'affaires diminué de 50 %. Mais l'Alimentation générale, que le propriétaire a reprise en février 2020, est très fragile ! Il nous montre sa caisse à 18 h : elle ne renferme qu'une cinquantaine d'euros et quelques tickets de CB. Il craint la réouverture jusqu'à 23 heures du Monoprix, ainsi que les mesures à venir sur la fermeture des bars après 22 h. Les deux hôtels restés fermés pendant cinq mois retrouvent leur clientèle d'habitueés à hauteur de 60 %. Julio du restaurant «Les grillades de Buenos-Aires» explique : «Avant, on refusait 80 clients par repas, maintenant vous pouvez venir à l'improviste» ce qui veut dire qu'il a divisé par trois ses commandes de viande et ne peut plus négocier les prix ! Sans pouvoir augmenter ses tarifs ! Il vend donc presque à perte, mais il arrive à tout payer pour l'instant.

Presque tous les restaurants ont limité leurs heures d'ouverture, et ceux qui ne prenaient pas de réservation les acceptent.

Le chômage partiel ou la main à la pâte

Tous les établissements de la rue évoquent leur adaptabilité et insistent sur le fait d'avoir, pour certains, redoublé de travail pour suppléer le manque de salariés, qu'ils n'ont pu réembaucher ou qu'ils ont dû mettre au chômage partiel.

Brigitte, propriétaire avec son mari depuis 26 ans de la crêperie la plus ancienne «La crêperie bretonne», ne pensait pas reprendre la cuisine et la salle à son âge. Elle s'adapte ! «J'aurais pu reprendre la salle toute seule mais c'est dur pour mes salariés» Ils avaient tous besoin de reprendre le travail et de se revoir. Le chômage partiel ne règle pas tout ! Tony, du bar Le Falstaff, n'a pas pu remettre au service tout de suite son équipe entière (dix personnes). «Les clients au début, n'étaient vraiment pas là !» Il a repris d'abord seul, puis le chômage partiel s'est fait par roulement 2 par 2 ; après leur avoir fait prendre leurs congés il a tout réorganisé «car le problème c'était leurs pertes de salaire !» Quand à Julio, il a diminué sa masse salariale et s'est remis à la cuisine et à la salle. Pour les hôtels, le calcul se fait sur le taux de remplissage.

Les fournisseurs et les bailleurs ne chantent pas le même refrain

Heureusement, la plupart ont de bons rapports avec leurs fournisseurs telle Petra, la propriétaire de la papeterie ou Brigitte, qui ont du métier et de l'ancienneté et arrivent à s'arranger avec eux. Ils ont «été très compréhensifs, ils nous ont permis



© D.R.

de payer plus tard, après écoulement de nos stocks que nous n'avions pas vendus lors du confinement» explique Petra. De même, Brigitte : «ayant de bons rapports avec mes fournisseurs et parce que j'ai du recul, j'ai pu me réorganiser». Par contre, les bailleurs sont vraiment moins compréhensifs : «On a l'impression qu'ils sont toujours méfiants, et pourtant, ils nous connaissent, on est plusieurs à être régo depuis des années». Les propriétaires n'ont accepté que des reports de quelques mois et mettent des échéances très courtes ! «J'ai eu droit à un pseudo-étalement» dit l'un de ces commerçants. Le discours du Premier ministre ne leur a pas semblé clair, lors de la réouverture : «Soi-disant nous devons être protégés jusqu'au 11 septembre des procédures de tribunal mais certains propriétaires n'ont rien voulu savoir». Certains ont dû payer début juin.

Un droit de terrasse salvateur mais pour quel avenir ?

La plupart ont accepté le prêt garanti par l'État (PGE) et, comme l'indique la présidente de l'agence immobilière, ils sont reconnaissants au moins pour cela, même s'ils n'oublient pas qu'ils devront le rembourser plus tard ! Les autres aides, comme celle octroyée par l'Urssaf, sont assez maigres : plusieurs étaient conditionnées par le chiffre d'affaires de l'année précédente. Puis certains experts comptables n'ont pas fait «leur boulot de conseil». Beaucoup de «patrons» ont été obligés de baisser leur salaire de moitié ou ne se payent tout simplement plus. Mais ils sont nombreux à remercier la municipalité pour les terrasses qui les ont sauvés, pour l'instant. Brigitte fait remarquer qu'ils ont bénéficié aussi du beau temps et que c'est une très grande chance. Par contre, l'automne et l'hiver vont être moins joyeux, surtout qu'en 2021, le chauffage des terrasses ouvertes sera interdit.

Un autre facteur positif est la fermeture aux voitures en alternance avec la rue d'Odessa. Cependant les résultats ne sont pas flagrants pour tous – des commerçants s'inquiètent de la désertion des automobilistes qui ne peuvent plus passer pour un achat rapide ou de ceux qui, handicapés ou âgés, ne peuvent plus se garer – d'autant que depuis peu, le va-et-vient incessant de livreurs, cyclistes, attendant leur course, perturbe la tranquillité recherchée des clients attablés.

«L'avenir, on va le voir en rose» plaisante Brigitte, fille d'agriculteur habituée aux aléas de la vie. Pétra insiste : «On ne veut pas d'aide, on veut travailler normalement. J'ai passé mes commandes pour Noël, et les commerciaux sont déjà passés pour les nouvelles collections». Quid de la «communication de nos instances dirigeantes ?», s'interrogent-ils. La plupart de ces artisans sont déterminés, «tout en travaillant sur la pointe des pieds» précise Tony. Solidaires, ils ont créé une association qui va recevoir Carine Petit fin octobre pour lui soumettre tous leurs desiderata. Espérons que leur solidarité payera !

EMMANUELLE SALUSTRO

Un bistrot à vins de Montparnasse

● Après le confinement, et en l'absence de terrasse, la qualité permet de tenir.

Fin juin, lorsque tous les bistrot du quartier Gaité ont installé des terrasses dites provisoires, Le petit Sommelier du 49, avenue du Maine, juste en face d'une entrée de la gare Montparnasse, n'a pas rouvert. Il a attendu le 1^{er} septembre pour le faire, nous expliquant que la clientèle estivale, majoritairement touristique, était absente cet été.

Cet établissement à la cuisine «bistronomique» qui existe depuis 2001 a toujours bénéficié des clients de l'hôtel voisin (1 000 chambres), en travaux depuis trois ans (*). Il recevait aussi les touristes débarquant des aéroports parisiens par le «bus direct», arrêté depuis le 5 avril et non remis en service. C'est donc un flux très important de clientèle qui a disparu. Mais la proximité de la gare reste un atout pour le Petit Sommelier dont la réputation est solide. Le restaurant, au décor très classique et accueillant, propose un menu de qualité et surtout une superbe carte de vins. La gestion des réserves et un approvisionnement correct étaient presque impossibles pour si peu de clients en juillet et août. Par ailleurs, le restaurateur se plaint de manquer d'information sur les producteurs (agriculteurs et éleveurs) d'Île-de-France auprès desquels il pourrait s'approvisionner directement au lieu d'aller à Rungis. Le confinement a cristallisé dans ce domaine un problème déjà ancien.

Pendant et après le confinement

À partir du 15 mars, les dix-neuf salariés du restaurant, chômeurs confinés, ont été suivis par la direction du restaurant qui maintenait le contact et leur a proposé des formations. Pour ne pas couler financièrement et pouvoir payer le loyer, le restaurant –spécialisé en vins–, a organisé avec succès quelques «soirées vigneronnes» sur internet pour vendre du vin.

Depuis le 1^{er} septembre, quelques tables ont été installées provisoirement sur le trottoir pourtant déjà encombré. Il a proposé des plats à emporter,



© FRANÇOISE SALMON

mais la vente directe a peu de succès, et il fait donc appel aux divers intermédiaires de la distribution à domicile qui prennent 30 % de commission, rendant le service peu rentable pour le restaurateur.

Comment tenir financièrement ? Pour l'instant, l'entreprise familiale n'est pas vraiment en danger. La solution qu'il a choisie est une gestion très serrée de son personnel en utilisant les possibilités offertes par la prolongation jusqu'en décembre du chômage partiel aidé par l'État. La direction mise surtout sur la qualité du service. Et il est patient ; en effet, avec l'arrivée de l'automne, les terrasses des concurrents vont se vider, et la clientèle prendra d'autres habitudes pour respecter les règles sanitaires sans cesser de profiter des restaurants du quartier.

FRANÇOISE SALMON

(*) Ces travaux, comme ceux de tout le centre commercial intitulé Ateliers Gaité, ont pris depuis le printemps un retard considérable.

Boutiques du quartier Didot-Brune

● Le petit commerce navigue à vue dans la tourmente.

Le petit commerce de proximité a subi la période du confinement et les mois suivants comme une épreuve à géométrie variable. Tous n'étant pas logés à la même enseigne, les pertes varient entre 15% et 50%, selon les corps de métiers.

Les buralistes, boulangers et boutiques alimentaires tirent leur épingle du jeu. Sans cesser leurs activités, certains ont même capté une nouvelle clientèle. « Je ne vais pas pleurer : on n'a fait que bosser ! », déclare le patron du tabac, « Pendant un temps nous n'étions plus que deux buralistes ouverts sur l'arrondissement. On n'arrêtait pas ! Alors j'ai préféré fermer plus tôt le soir ». Même son de cloche en boulangerie : « Ce qui nous a sauvé c'est le pain bio et notre levain naturel : les gens venaient le chercher en grosses quantités. Nous avons ouvert une journée de plus par semaine ». Idem chez le marchand de légumes bio : « On a travaillé dur et on est toujours là ! C'est un peu indécrot de le dire, mais en tant que boutique alimentaire, on a accueilli plus de gens que d'ordinaire. Cloîtrés chez eux, ils avaient besoin de manger sans trop se déplacer ». L'association La Panaméenne qui recrute et forme une quinzaine de femmes en situation précaire a réussi à traverser les deux mois de crise grâce aux commandes de la Fondation de France : « ces 150 repas par jours ont sauvé notre service restauration » précise la responsable « Quant à l'épicerie, elle a bien tourné car les gens étaient contents d'avoir un commerce de proximité ouvert ».

Une clientèle différente

Pendant le confinement, l'offre ne correspondait plus vraiment à la demande. Les commerçants ont tous observé un changement dans le comportement

de leur clientèle. En boulangerie, par exemple il a fallu s'adapter : « le nombre quotidien de sandwiches est passé de 100 à 4. C'était provoqué par la disparition des étudiants et des infirmiers en formation à la Croix-Rouge. Heureusement une nouvelle clientèle s'est présentée, mais elle n'est pas encore toute revenue ». Un constat quasi identique chez le marchand de légumes : « Nous avons découvert énormément de nouveaux clients qui avaient l'habitude de se fournir dans les grandes enseignes. Ils sont revenus en grande partie ». Tout comme à La Panaméenne qui a accueilli de nouveaux habitants « Mais c'était dur d'assurer le service car beaucoup de nos salariées étaient confinées chez elles avec leurs enfants. Près de la moitié des 14 employées manquaient à l'appel ». De son côté, le fromager ressent un changement dans les choix de ses habitués : « Depuis le retour des vacances les gens sont indécis, ils vivent autrement. C'est vrai que les masques et la rentrée scolaire, ça coûte du fric ». Au salon de coiffure du boulevard Brune, on s'interroge : « Est-ce que les gens ont peur de sortir et de dépenser leur argent ? ».

Certains secteurs du petit commerce ont tiré le diable par la queue. C'est le cas pour le coiffeur-visagiste : « Pendant deux mois je n'ai pas gagné quatre sous. Les aides de l'État m'ont juste permis de payer le loyer. Les gens sont revenus à compter du 11 mai. Mais en juin et juillet, plus rien ! Mon chiffre d'affaires s'est effondré à moins 40%. Si j'avais eu du personnel à gérer, mon entreprise aurait frôlé la disparition ». Son confrère du boulevard Brune enregistre plus de 50% de pertes : « Depuis le 11 mai, la situation reste précaire : la clientèle féminine est rare, les hommes sont plus fréquents. En tant que petit commerce, nous sommes fragilisés. Nous n'avons pas encore



Chez Paysan Vrac, les produits locaux ont capté une nouvelle clientèle.

retrouvé un rythme régulier ». Même constat chez le fromager : « On est resté ouvert pendant toute la période de confinement, mais on n'a pas travaillé. Et ensuite ça a été encore pire : l'activité n'a pas repris ». La blanchisserie aussi a fermé deux mois durant : « On est dans la m... ! Moins de 50% de chiffres d'affaires depuis mars ».

Haro sur le télétravail

« Pour la suite on se fie au hasard : ce qui me préoccupe c'est le pouvoir d'achat des gens » confie le patron du tabac, « Notre brasserie a du mal à se repeupler. Ce qui nous met dedans c'est le télétravail. Ce n'est pas une solution : le commerce de proximité en pâtit ! ». Le blanchisseur pointe aussi du doigt le télétravail : « Les gens travaillent chez eux, alors pas besoin de pressing pour les costumes, vous pensez bien... ». En boulangerie l'optimisme n'est pas non plus de mise : « Pour l'avenir je crains que les gens désertent Paris : le télétravail crée le désert. Heureusement que nous avons encore nos fidèles ».

ALAIN GORIC'H

Commerces : la mairie du 14^e fait le point

Valentin Guenanen, adjoint à la maire chargé des commerces, de l'artisanat, des métiers d'art et du tourisme, dresse un bilan. La crise actuelle arrive après une période sociale et économique mouvementée en 2019 et début 2020. La survenue d'un virus dangereux et énigmatique a amplifié le phénomène. Pour favoriser une relance de l'activité des commerces, la mairie du 14^e a mis en place plusieurs dispositifs.

Des mesures financières

Quand la pénurie de masques a été flagrante, pendant le confinement, 23 000 masques à usage unique ont été distribués par la mairie du 14^e auprès de 500 commerçants. Dès le 18 mai 2020, un plan de relance a été présenté au Conseil de Paris. Cet engagement financier de 200 millions d'euros par la Ville de Paris soutient le commerce de proximité. Les élus ont mis en place une série d'exonérations dont celle de la taxe à ordures et celle des loyers. La période d'exonération initiale a couvert les six premiers mois, du 15 mars au 14 septembre 2020. 30 millions d'euros ont été consacrés à l'exonération des droits d'occupation de l'espace public – terrasses, marchés alimentaires, « puces » et kiosques à journaux. L'exonération pour six

mois de la redevance spéciale de déchets non ménagers (d'origines commerciales ou artisanales) couvre une enveloppe de 10 millions d'euros. Les exonérations de loyers commerciaux pour les locaux en pied d'immeubles des bailleurs sociaux ont été demandées, discutées et décidées en mai 2020 en priorité en faveur des commerces les plus fragiles. Ces exonérations s'élèvent à 75 millions d'euros. Parallèlement, des mesures ont donc été prises pour mener des actions de communication ciblées sur la reprise de l'activité économique locale.

Soutenir les commerçants

La proposition de la municipalité a consisté en une extension des terrasses du secteur restaurant/café, et des étalages. Il s'agissait de favoriser l'animation, le lien social, le tout dans le respect de la vie des piétons et du voisinage. Pendant les six premiers mois, ces extensions des terrasses étaient ouvertes jusqu'à 22 h. Ce type de mesure a reçu un écho favorable des restaurateurs. Un plan de relance a été négocié par la Ville de Paris, avec la Chambre de commerce et d'industrie de Paris et avec la Chambre de métiers et de l'artisanat. Les élus ont rencontré tous les commerçants de la rue d'Alésia pour évaluer les conditions de la reprise et envisager la fin risquée de l'année.

Toutefois, le rôle de la mairie ne se limite pas à exonérer de charges les commerçants : elle reste à leur écoute lors de contacts réguliers.

Les commerces les plus vulnérables sont ceux qui attirent la clientèle dans leur « zone de chalandise » et au-delà des rues adjacentes. Tandis que les moins impactés sont les commerces d'hyper proximité, qui fidélisent plus facilement leur clientèle, ce qui leur permet de continuer de produire. Lors de la crise sociale, muée en crise économique, la Ville de Paris et la mairie du 14^e avaient souhaité accompagner le mieux possible les commerçants et artisans de l'arrondissement. Quant au commerce de presse des kiosques, au premier semestre 2020, leur chiffre d'affaires global a augmenté de 5,5% par rapport à 2019. Les travaux sur kiosques et chaussées, les divers troubles sociaux 2019-début 2020, et enfin le confinement et la crise sanitaire puis économique ont contribué à faire baisser le marché global de la presse à Paris, même si les kiosques rénovés ont enregistré une remontée des ventes et du chiffre d'affaires.

Cependant, il faut s'attendre à ce que la fin de l'année 2020 soit compliquée, car l'incertitude est totale.

BRIGITTE SOLLIERS

Un beau projet générateur de civilité

Située vers la Porte de Vanves, la rue Prévôt Paradol, piétonne depuis environ deux ans, accueille un nouveau projet : « Vert Paradol » porté par la régie de Quartier 14, a vu le jour fin 2019. Il s'agissait de végétaliser cette rue avec des jardinières de fleurs pour l'égayer, lutter contre les dépôts de rebuts et inciter les habitants à respecter les lieux publics. Lancé par une habitante, Patricia Devynck, avec le partenariat de Paris Habitat et du Conseil de Quartier Didot-Porte-de-Vanves, ce projet a été voté et subventionné par le Fonds de Participation des Habitants (FPH).

Que sont les Fonds de participation des habitants ? Les FPH permettent à la Ville de Paris de soutenir financièrement des microprojets ponctuels, menés par des habitants, des collectifs d'habitants ou de petites associations, contribuant au renforcement du lien social et du mieux vivre ensemble dans les quartiers prioritaires.

Cette subvention a permis d'acheter des matériaux pour fabriquer des jardinières, acheter de la terre et des plants de fleurs.

Ce projet s'est révélé très participatif. Les élèves du lycée François-Villon et l'association Personimages* y ont été associés au cours d'ateliers de construction de jardinières. Ils se sont piqués au jeu, ont fait respecter leur travail et se sont relayés tout l'été pour arroser les fleurs. Depuis juillet 2020 des jardinières de plantes aromatiques ont complété les bacs fleuris pour le plus grand plaisir des habitants venant y cueillir leur persil ou leur thym. À ce jour, 12 jardinières embellissent la rue, avec des plantations diverses selon les saisons.

Des craintes infondées

Une appréhension que ce ne soit vandalisé, qu'on retrouve des mégots ou canettes dans les jardinières ou encore que les animaux y fassent leurs besoins ne s'est pas concrétisée. Rien de tout cela ne s'est

produit. Les enfants sont devenus attentifs à ne pas détruire les bacs en jouant au ballon et veillent jalousement sur les jardinières et surtout sur leurs fleurs. Les incivilités préexistantes ont disparu de la rue. La plus grande attention est portée par tous pour valoriser ce projet.

Une fête a été organisée le 19 septembre pour célébrer la première année de cette réalisation qui a fait considérablement progresser le vivre ensemble et qui ravit les habitants de la rue.

Patricia Devynck a porté ce projet avec persévérance mais espère que de nouveaux habitants vont l'aider pour le poursuivre. Elle déplore néanmoins le manque de point d'eau accessible dans la rue, ce qui a beaucoup compliqué la tâche des arroseurs ; elle envisage de lancer un nouveau projet permettant l'installation d'un accès à l'eau à l'extérieur.

CHANTAL BAUCHETET

* association Personimages, tél 01 45 41 34 44



BRIGITTE SOLLIERS

Municipales : continuité et évolutions dans le 14^e

Le premier conseil d'arrondissement s'est tenu le 11 juillet 2020. Il a permis de définir les fonctions et de découvrir la nouvelle équipe municipale. Celui du 21 juillet a été consacré pour l'essentiel à des décisions concernant les subventions aux associations.

Rappelons que le deuxième tour a reconduit Carine Petit et Europe Ecologie (47,9%) devant Marie-Claire Carrère-Gée (30,18%). Cédric Vilani est troisième (12,9%); son score est insuffisant pour qu'il siège au Conseil de Paris. Le candidat LREM Eric Azière n'a obtenu que 8,6% contre 15,6% au premier tour.

Le 14^e envoie 10 élus au Conseil de Paris (8 pour Anne Hidalgo et 2 pour Rachida Dati).

Un taux d'abstention élevé

Le 14^e, d'habitude citoyen, a connu lors de ce second tour un taux d'abstention supérieur à 60% (60,73%) et d'assez nombreux bulletins blancs et nuls. Ce taux est supérieur à celui des deux arrondissements disputés (le 5^e avec 55,10% et le 9^e avec 58,35% d'abstention) mais heureusement inférieur au 20^e (68,66%) et au 19^e (64,84%). Le taux d'abstention est plus marqué

dans les quartiers populaires et d'habitat social de l'arrondissement.

De nouvelles attributions

Selon les règles habituelles, les nouveaux élus ont changé de responsabilités. Trois ont un rôle spécial pour suivre chacun deux quartiers. Ainsi, Didier Antonelli, ancien responsable de la « participation » devient « adjoint en charge des quartiers Montparnasse-Raspail et Mouton-Duvernet, de la prévention, de la police municipale, de la tranquillité publique et de la Ville du quart d'heure* ».

La Page s'efforcera de suivre régulièrement la mise en place des promesses électorales et d'en débattre avec vous.

DOMINIQUE GENTIL

*Nouveau marqueur du programme de Paris en commun, la « Ville du quart d'heure » est celle qui rend accessible, à 15 minutes de chez soi, tous les services essentiels : éducation, culture, sport, loisirs, santé mais aussi la possibilité de prendre des initiatives et de participer aux décisions collectives.

Clouée au pilori

Derrière la mairie, rue Charles Divry, la porte du n° 8 est surmontée d'un décor sculpté unique à Paris : on y voit un animal fantastique aux allures de dragon exhiber une tête de chauve-souris d'un réalisme inquiétant. L'immeuble entier fut construit vers 1900-1905 pour un Français d'origine juive hongroise, Louis Bruller, arrivé tout jeune à pied en 1879 à Paris où, cultivé, bien intégré, il fit fortune dans l'édition. Esprit ouvert, il avait épousé une institutrice laïque et était le père de Jean Bruller, plus connu sous le pseudonyme de Vercors. On s'interroge sur la signification de pareil emblème à l'entrée du domicile familial. Cette sculpture nous resterait bien mystérieuse si nous ne disposions, exposée au Musée de Montmartre, d'une spectaculaire affiche publicitaire d'Eugène Ogé réalisée à la même époque pour le célèbre quotidien *La Lanterne*, « journal républicain anticlérical » : l'affiche-choc met en scène une impressionnante chauve-souris à face humaine

coiffant sur la butte Montmartre le Sacré-Cœur en construction. Avec cette légende explicite : « Voilà l'ennemi ! » *La Lanterne* était l'organe des radicaux-socialistes chers à Louis Bruller, qui partagea avec eux tous les grands combats de la III^e République : affaire Dreyfus, lois sur les congrégations, séparation des Églises et de l'État. S'il décide d'afficher dans la pierre ses convictions politiques et de clouer au pilori la religion dominante, c'est qu'il entend faire de son propre immeuble un pôle de ralliement et un foyer de militants. Et de fait, Louis Bruller logera à tous les étages des familles amies et disposera au rez-de-chaussée d'un lieu de réunion. Installé dans la ville de ses rêves au cœur de ce 14^e tout neuf, qu'il avait contribué à bâtir (une rue y porte son nom, près du parc Montsouris), Louis Bruller meurt en 1930 dans une Europe encore en paix, au terme d'une vie à tous points de vue atypique et bien remplie.

JEAN-LOUIS BOURGEON



Décès de Jean Cardot

Nous apprenons le 13 octobre le décès du sculpteur Jean Cardot, habitant de la villa Mallebay (rue Didot). En attendant un hommage de votre journal, voir l'article de J.-F.Coffin dans *La Page* n° 116 (2017).

La Métropole du Grand Paris

● Un objet technocratique peu identifié.

Après le second tour des élections municipales parisiennes et l'installation du Conseil de Paris, début juillet, les conseillers de la Métropole du Grand Paris (MGP) représentant Paris ont pris leurs fonctions. Il y en a quatre pour l'arrondissement : Marie-Claire Carrère Gée (Groupe Changer Paris – Républicains, Centristes et Indépendants), Geneviève Lardy Woringier (Groupe Ecologiste de Paris), Carine Petit (Groupe Génération-s), et Pierre Rabadan (Groupe Paris en commun). Qui s'en est intéressé ?

Volet institutionnel du projet du Grand Paris voulu par Nicolas Sarkozy, la Métropole du Grand Paris (*La Page* 126-127), dans un objectif de rééquilibrage entre Paris et la banlieue, dispose de compétences déléguées par les communes membres, par l'État, la Région Île-de-France et les départements. Elle dispose de leviers d'action dans les domaines de l'aménagement du territoire, du logement (y compris social), de l'environnement et du développement économique. Ceci est la théorie. Alors qu'Anne Hidalgo a insisté sur ce thème en mettant en avant l'importance de cette échelle globale notamment pour la gestion de la qualité de l'air, il n'en demeure pas moins que son champ de compétences reste flou pour les millions de personnes qui y vivent. De plus, elle n'a pas de pouvoir pour imposer de grands projets aux autres échelons administratifs que cela soit les départements ou la Région Île-de-France. D'autant que sa présidente, Valérie Pécresse, souhaite sa disparition. Pour elle, ce n'est pas la bonne échelle car « seule la région offre le bon périmètre et une garantie d'efficacité ».

Des actions mais un budget faible

Pourtant, en quatre années d'existence, les instances métropolitaines ont mené quelques actions : elles ont élaboré des documents stratégiques comme le plan métropolitain de l'habitat et de l'hébergement, le schéma métropolitain d'aménagement numérique ou, autre exemple, le plan climat métropolitain visant la neutralité carbone en 2050 ; elles ont mis en place le concours d'urbanisme « Réinventons la métropole » et mené des efforts dans la lutte contre la pollution avec la création d'une zone de faibles émissions ; enfin, elles ont instauré la prime à la conversion et à l'achat de voitures électriques et hybrides et financent également le Vélif' pour l'étendre hors la capitale.

Pour toutes les actions qu'elle souhaite mener, la Métropole ne dispose pas d'un budget à la hauteur de ses ambitions. En 2019, elle était dotée d'un budget de 3,6 milliards d'euros provenant des taxes sur les entreprises et surtout des dotations de l'État. Mais sur cette somme, elle reverse près de 3,4 milliards d'euros aux communes qui la composent dans le cadre d'une attribution de compensation métropolitaine afin de leur restituer le montant des ressources qu'elle perçoit à leur place. Il reste peu d'argent pour investir dans des projets. En comparaison, Paris dispose d'une enveloppe annuelle d'investissement de 1,5 milliards d'euros. Patrick Ollier, président réélu le 9 juillet 2020, demande un budget renforcé.

Le conseil de la Métropole : le cœur de la machine

Composé de 208 conseillers, désignés par les conseils municipaux des 131 communes membres,

le conseil de la Métropole vote les décisions. Les communes, regroupées en 12 territoires, fournissent un nombre de conseillers plus ou moins élevé suivant leur population. Par exemple, Paris, ville la plus peuplée, envoie 60 conseillers métropolitains. La critique essentielle de cette institution est son manque de représentativité. En effet, les citoyens ne savent pas qu'ils ont élu des conseillers métropolitains. Selon le site de la Ville de Paris, il s'agit de « désignation des conseillers communautaires dit « métropolitains ». « À Paris, [la désignation] s'opère comme dans l'ensemble des communes : par fléchage dans le cadre du scrutin municipal. Les candidats métropolitains figurent ainsi sur le même bulletin de vote de façon apparente. Chacun d'eux doit nécessairement être candidat au siège de conseiller de Paris ou d'arrondissement ».

Les grandes orientations stratégiques de la MGP sont fixées en réalité par le bureau métropolitain. Il est dirigé par le président de la métropole et comprend 20 vice-présidents et 23 conseillers représentatifs de toutes les sensibilités politiques. Il est élu par les conseillers métropolitains.

À côté des ces instances délibératives, il y a les instances consultatives (assemblée des maires, conseil de développement) et des instances de coopération (conférence des présidents des territoires, conférences des présidents des EPCI*, conférence des présidents des services publics urbains du Grand Paris comme le syndicat intercommunal pour le traitement des ordures ménagères).

Un avenir dans les mains du Président de la République

La création de la Métropole s'est inscrite dans le courant dominant de réduire le mille-feuille territorial. Or, avec la loi de Modernisation de l'action publique et de l'affirmation des métropoles (loi MAPTAM) du 27 janvier 2014, on a créé un niveau de plus de collectivité. Depuis le 1^{er} janvier 2016, il y a en Île-de-France une superposition de cinq strates territoriales : les communes, les territoires intermédiaires (les établissements publics territoriaux), les départements, la métropole et la région.

Peu après son élection, Emmanuel Macron avait affirmé sa volonté de simplifier drastiquement le mille-feuille du Grand Paris. La réforme, prévue à l'origine en 2017, avait été finalement enterrée. Mais le sujet revient à l'ordre du jour à l'occasion de la publication des 50 propositions du Sénat « pour une nouvelle génération de la décentralisation ». Selon les sénateurs, « le périmètre de la Métropole du Grand Paris » fait en effet partie des questions qui « doivent être définitivement tranchées ».

En mars 2021, vont avoir lieu les élections régionales. S'il y a un changement, cela entraînera-t-il une nouvelle donne pour l'avenir de la MGP ? Et il reste la sempiternelle question de l'avenir des départements : fusion ou non ? Et s'il y a une fusion, sera-t-elle limitée à ceux composant la MGP ?

MURIEL ROCHUT

(*) Établissement public de coopération intercommunale (communautés d'agglomération, communautés de communes, communautés urbaines).

Le salon Céramique 14

Cette année, le salon C14 (anciennement Céramique 14) a été reporté d'un mois en raison des mesures sanitaires obligatoires. Il se tiendra du 5 au 8 novembre, de 11h à 19h, dans l'Annexe de la mairie, 12 rue Pierre-Castagnou.

Orienté « plus radicalement vers l'art contemporain, il aspire à mettre en relation les artistes céramistes, les galeries d'art et les collectionneurs ». Avec 28 artistes invités, dont plusieurs nouveaux, le salon décernera trois prix : le prix Résidence 2020 offre au lauréat une résidence au centre Céramique contemporaine de La Borne (Cher) ; le prix Galerie récompense un artiste en lui offrant un plateau d'exposition en Belgique en 2021 ; le prix C14-Paris sera décerné par les seuls membres du bureau de l'association C14 : l'artiste récompensé pourra exposer gratuitement l'année suivante au rez-de-chaussée de l'Annexe pendant le salon C14.

Liste des exposants et renseignements sur c14-paris.com

Réussir l'égalité femmes-hommes

● L'association REFH forme la jeunesse à l'égalité.

Depuis la «Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne» rédigée en 1791 par Olympe de Gouges (1), de nombreuses lois en faveur de l'égalité femmes-hommes ont été promulguées. Si on ne peut pas nier certaines avancées, les progrès sont vraiment trop lents. Les lois ne suffisent pas, il faut que les mentalités changent. Les violences faites aux femmes, qui vont du sexisme ordinaire aux viols et aux féminicides, sont toujours d'actualité et ont été exacerbées pendant la crise du Covid.

Dégradation des conditions des femmes pendant le confinement

Les violences sexistes ont effectivement augmenté lors de cette période, mais pas uniformément. Pour se faire une opinion sur le long terme, REFH (2) attend de pouvoir enquêter sur les résultats du Grenelle des violences, suite à la loi de 2019 visant à agir «contre les violences au sein de la famille». Sur le plan anticonceptionnel, les délais d'accès à l'interruption volontaire de grossesse médicamenteuse n'ont pas suffisamment été rallongés malgré l'urgence concrète. Sur le plan professionnel, les femmes ont été majoritairement en première ligne du risque sanitaire – aides-soignantes, infirmières, auxiliaires de vie –, et ont pris les transports en commun tous les jours. Elles ont travaillé dans des conditions limites de sécurité. Néanmoins, leurs enfants ont été accueillis dans les écoles par des enseignants volontaires. Le même constat a été fait pour les caissières (majoritaires par rapport aux caissiers). De même pour les techniciennes du nettoyage. Seules les éboueuses étaient minoritaires par rapport aux éboueurs, d'ailleurs mieux payés que leurs consœurs. Dans l'ensemble, les femmes travaillant hors domicile étaient plus nombreuses que les hommes. Cette pandémie a rappelé que les métiers indispensables à la société doivent à la fois être revalorisés et non genrés. Enfin, il est plus facile d'augmenter les salaires que de lutter contre les stéréotypes.

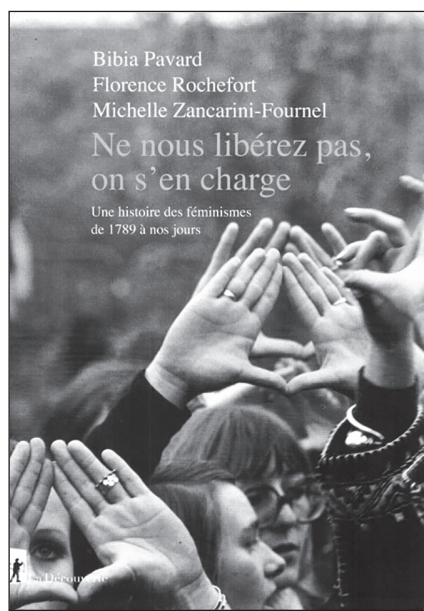
Une mission rendue difficile

Cette crise sanitaire empêche REFH, depuis le début du confinement d'intervenir en «présentiel», dans les établissements de formation pour

jeunes et pour tous les personnels d'éducation, par application du principe de précaution dans l'intérêt général. REFH intervient à la demande des établissements scolaires et universitaires. Or, tant que la crise sanitaire n'aura pas trouvé son terme, leur accès n'est autorisé qu'aux élèves et personnels affectés à ces établissements. Devant cette impossibilité de transmettre en «présentiel», la présidente H. Klein, professeur de mathématiques retraitée de l'Éducation nationale, n'a pu donner à distance que quelques cours d'égalité femmes-hommes. Par contre, l'association disposait déjà de son outil virtuel la Formation en ligne ouverte à tous, «Flot» labellisée, libre et gratuite (3). Cet outil a été forgé en partenariat avec les associations Femmes & Sciences, Femmes ingénieurs, Femmes et mathématiques et le groupe égalité femmes-hommes de la commission Diversité de la Conférence des grandes écoles. Les réactions aux publications sur le rôle des femmes pendant cette crise ont fait écho aux réactions des élèves au cours des interventions scolaires, à l'occasion des débats sur l'orientation sexuée et du choix des métiers. Cette coïncidence a amené Huguette Klein à publier une tribune «Où sont les éboueuses?» dans le cadre des «Tribunes libres de la Clef» (4). Ce texte fait état des métiers d'aides-soignantes et éboueurs/éboueuses en comparant leurs salaires selon le sexe.

Rôle de REFH dans la vie de la cité

REFH alerte et agit pour réduire l'écart entre la réalité et les lois en vigueur. Son levier de force sur l'évolution des mentalités est sa formation dispensée aux jeunes afin d'aider à leur entrée en responsabilité de demain. Elle va débattre et enseigner, parfois à l'appui de la projection d'un film en salle (*Battle of the Sexes*, 2017), dans les établissements scolaires et universitaires, à Paris et en Île-de-France principalement, (par exemple au lycée Émile Dubois), ainsi qu'en entreprises. REFH a participé à un colloque en 2019, «L'Europe et les femmes», à l'annexe



de la mairie du 14^e. REFH enquête sur le harcèlement sexuel, l'égalité professionnelle, les violences faites aux femmes ainsi que sur l'influence des manuels scolaires, en particulier d'histoire, et celle des attitudes des professeurs, en coopérant avec d'autres associations plus spécialisées dans les sciences et les techniques. REFH promeut aussi la convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, adoptée par l'Onu en 1979, et qui n'est entrée en vigueur en France que le 13 janvier 1984. Ce texte promeut l'égalité femmes-hommes dans l'ensemble des droits civils, politiques,

sociaux et économiques. Par ailleurs, REFH tient régulièrement ses conférences et ses assemblées générales à la Maison de la vie associative et citoyenne du 14^e : sur le genre, sur l'histoire du féminisme, sur le lobby européen des femmes et la Clef, sur le Conseil de l'Europe et les femmes et aussi sur les femmes dans les municipalités. Cette association du 14^e a une portée nationale, même si elle couvre pour l'essentiel Paris et l'Île-de-France, avec des responsables en province.

Alors, en attendant le vaccin magique, à vos écrans pour surfer sur la «Flot – égalité femmes-hommes»! L'enjeu est énorme à l'aube de cette énième crise économique sur la question de l'égalité professionnelle, avec rémunérations et donc pensions de retraite plus élevées pour les hommes.

BRIGITTE SOLLIERS

- (1) Historique du droit des femmes : www.infofemmes.com/v2/
- (2) 10, rue du Couédic, 14^e, 01 43 27 14 22, reussir.egalitefh@orange.fr, <http://reussirlegalitefh.com>. REFH est membre de la Clef, Coordination pour le lobby européen des femmes.
- (3) <http://flot.sillages.info/?portfolio-se-former-a-legalite-femmes-hommes>
- (4) www.clef.femmes.fr/2020/09/01/tribune-libre-huguette-klein/

Béatrice Hammer, Cannibale Blues

Le dernier numéro de *La Page* comportait une conversation avec Béatrice Hammer, ainsi qu'un compte rendu de son nouveau livre, *Une baignoire de sang**. Nos lecteurs l'ont apprécié et nous l'ont écrit.

Cette fois, c'est en Afrique que Béatrice Hammer nous emmène avec *Cannibale Blues*, un roman qu'une petite maison d'édition associative a décidé de republier. Une autre ambiance, celle du microcosme des expatriés dans un petit pays d'Afrique postindépendance (dans les années 80) et leur difficile rencontre avec les habitants du pays.

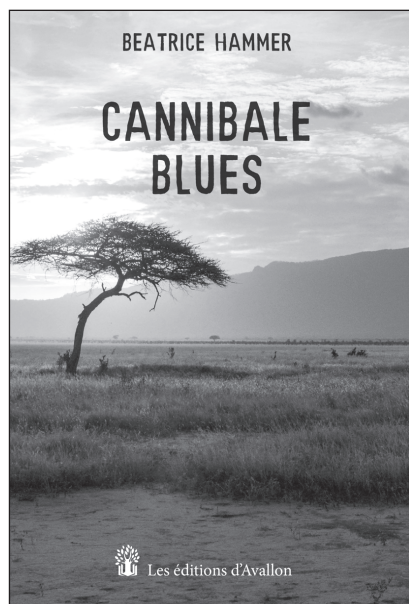
Avec humour, en adoptant le point de vue distancié de Joseph, son boy, l'auteure nous fait partager les tentatives de Philippe Ramou, un volontaire du Service national, pour enseigner l'économie d'une manière adaptée au contexte national. Il tente d'intéresser les élèves, de communiquer avec les Africains, et de s'intégrer dans un milieu où racisme et paternalisme sont encore très courants.

C'est sur le mode de la comédie, en forçant un peu le trait, que l'auteure nous fait revivre cette époque, pas si lointaine, avec ses enthousiasmes et ses désillusions.

DOMINIQUE GENTIL

Cannibale Blues, les éditions d'Avallon, 1^{re} édition 1999, 2^e éd. 2020, 326 p., 16,99 €

* Cet ouvrage est désormais disponible sur commande en librairie, par exemple via le site «place des libraires», ainsi que sur le site de la Fnac.



© D.R.

● Agnès Bourguignon vient de publier son premier livre *Les Cénotes*.

Drôle d'immersion dans le monde d'un petit K.

En langage médical, «K» désigne le cancer.

Les Cénotes

Le mot cénote vient du maya «dz'onot» qui signifie puits sacré ou puits noyé. Ce sont des cavités creusées dans la roche calcaire remplies totalement ou partiellement d'eau. La péninsule du Yucatan en compterait 10 000 dont 2 000 classées au patrimoine mondial de l'Unesco. Bonheur des plongeurs, ils sont vitaux pour la population yucatèque car ils forment un immense réservoir d'eau douce.

Ils permettent non seulement aux petits paysans de cultiver leurs exploitations vivrières (agricultures, élevage, consommation domestique) mais aussi favorisent une jungle et une biodiversité luxuriante. Aujourd'hui, l'activité touristique et industrielle fragilise cet écosystème.

que l'on descend dans les cénotes, le point de rencontre entre l'eau salée et l'eau douce où la visibilité devient floue comme si l'on pénétrait dans de l'huile. Cela donne la sensation aux plongeurs de flotter entre deux univers. Agnès s'est retrouvée dans cette situation : la vie continue mais plus comme avant. Si nous sommes tous conscients de notre finitude,

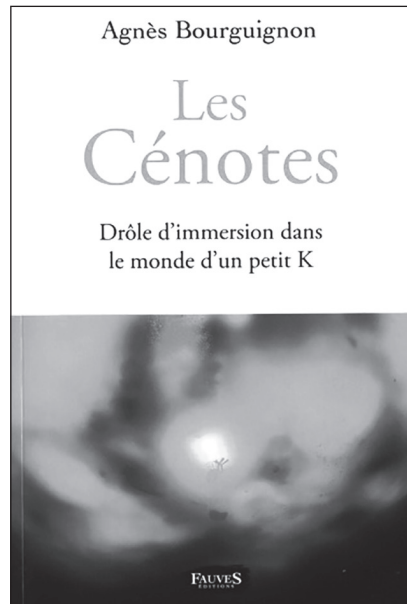
ce type d'événements fait toucher du doigt que la vie peut s'arrêter à tout moment. Les priorités sont alors revues. Ce cancer aura été, comme lui a dit son amie Magali (ancienne du 14^e), un message. Avec son style journalistique – c'est son métier – elle raconte au fur et à mesure qu'elle remonte à la surface, le regard neuf qu'elle a posé sur les situations, les habitudes anciennes, les normes et les personnes. Cette lucidité qu'elle a acquise pour distinguer ce qui lui est important de ce qui peut se révéler accessoire voire futile. Un peu comme ce qui se passe en ce moment avec le COVID 19 où des personnes ont «sauté le pas» pour une nouvelle vie qu'ils remettaient toujours au lendemain.

Ces premiers pas d'écrivaine sont peut-être ce tournant de sa vie.

MURIEL ROCHUT

(*) Les prénoms ont été modifiés

Les Cénotes. Drôle d'immersion dans le monde d'un petit K, Fauves Editions, 146 p., 16 €



© D.R.

Santé : Urgence

Au cours de ces dernières années, *La Page* a consacré plusieurs articles (1) à la fermeture des hôpitaux de notre arrondissement. En la déplorant évidemment. Mais le problème est, bien sûr, national. Il faut donc essayer de le comprendre et de dégager des pistes de solution.

Un livre collectif récent (2), coordonné par le grand diabétologue André Grimaldi et par le chercheur en sciences sociales et politiques au Cnrs Frédéric Pierru, nous fournit une réflexion historique et pluridisciplinaire sur les causes de la dégradation de notre système et des pistes de solutions. 36 chapitres, 26 contributeurs, des professeurs en médecine, mais aussi en économie, en géographie, en politique, des médecins généralistes, des directeurs d'hôpitaux, des journalistes spécialisés, des patients, des formatrices... Une gamme de points de vue complémentaires mais assez concordants et qui s'appuie aussi sur des exemples concrets comme les communautés professionnelles de santé du 13^e arrondissement ou les évolutions de la psychiatrie.

De l'austérité à la pénurie

On ne peut que constater les problèmes multiples de notre système de santé « À la suite de la crise financière mondiale de 2008, le système de santé a été mis à un régime de rigueur. En se prolongeant, la rigueur s'est transformée en austérité, puis l'austérité en pénurie ».

La crise de l'hôpital est visible aux yeux de tous : engorgement des urgences, difficulté de créer des véritables communautés de soignants, « dégradation des conditions de travail et érosion de la qualité des soins », suite aux « révolutions bureaucratiques appliquées à l'hôpital », comme le système de tarification et de gouvernance.

Vers une démocratie sanitaire

D'où, la nécessité de définir une « authentique démocratie sanitaire », prenant en compte la prévention, les maladies de longue durée et ayant un regard critique sur les discours et les « bonnes intentions ». « L'idée que le système de santé aurait pour but central l'égalité d'accès aux soins et la desserte de tous pour des soins de qualité est une notion qui semble juste et bonne. Dans les faits, cet objectif n'est pas atteint. Pire, nous pensons qu'il n'est guère qu'un rideau de fumée pour la poursuite d'objectifs moins glorieux où l'appel du gain compte pour beaucoup ». Il est aussi nécessaire de balayer quelques illusions : « Aujourd'hui, les big-data, l'intelligence artificielle et les nouvelles techniques de communication, réveillent l'illusion d'une médecine industrielle où la technologie réglerait tous les problèmes et où le médecin devrait laisser la place au technicien ou à l'ingénieur. On nous promet que l'algorithme remplacera la démarche diagnostique, comme le robot remplacera le bistouri ».

Le cinéma, une passion

Les ciné-clubs ont été créés dans les années vingt par le réalisateur et théoricien du cinéma Louis Delluc avec son ami Léon Moussinac, critique de cinéma (*La Page* n°118). L'idée était de discuter, à l'issue de la projection, du film avec le public. Dans le numéro 1 du *journal du Ciné-club* de janvier 1920, on trouvait la définition suivante « Conférences accompagnées de projections mouvantes, traitant de l'histoire du Cinématographe, de ses perfectionnements, de son côté artistique, de ses buts sociaux et éducatifs, tâchant de combattre les préventions existant contre lui ». Les associations Paris 14 Territoire du cinéma (*La Page* n°118) et Paroles d'expérience (*La Page* n°97) publient *Le cinéma dans nos vies*, dix témoignages d'amoureux du cinéma recueillis par Christiane Etévé et Catherine Petit. Pendant une année elles ont interviewé des personnes réparties en trois tranches d'âge (25-35, 45-55 et +60 ans) et rassemblé leurs interventions dans ce livre. Bien qu'elles aient des parcours et goûts très différents on remarque deux constantes. Pour la majorité d'entre eux, l'amour du cinéma est venu très tôt dans leur vie. Il est souvent rattaché à la famille, avec les sorties accompagnées des parents le week-end. La deuxième est, pour toutes les classes d'âges, l'importance de la salle par rapport au petit écran (télévision, smartphone ou ordi-

nateur). L'ouvrage est préfacé par Léo Souillés-Debats, auteur d'une thèse sur « la culture cinématographique du mouvement ciné-club. Une histoire de cinéphilies (1944-1999) » éditée par l'Association française de Recherche de l'Histoire du Cinéma.

ARNAUD BOLAND

Le cinéma dans nos vies, Christiane Etévé et Catherine Petit, 130 pages.

Envoi contre un chèque de 10,00 € + forfait postal de 3,88€

À retourner à Paris 14 Territoire de cinéma, 25 Rue du Moulin de la Vierge, BL4, 75014 Paris



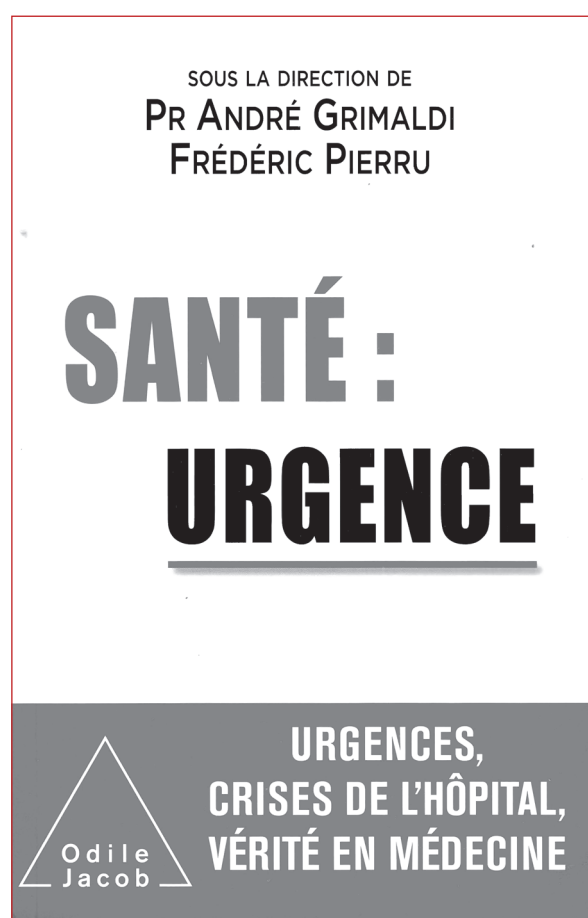
Ce livre collectif refuse le modèle nouveau, qui veut considérer l'hôpital comme une entreprise, avec des frais de marketing et de lobbying plus importants que ceux de la Recherche-Développement, un coût du médicament trop élevé, analyse les obstacles psychologiques et politiques aux réformes (par exemple, l'antagonisme historique entre l'État et la profession médicale). Il trace les grandes lignes de réformes nécessaires, changer l'hôpital, la médecine de ville, la recherche, le rôle des associations de patients, tout en prenant en compte des débats d'actualité : « Faut-il conserver 500 maternités en France ? Existe-t-il une préférence française pour les inégalités sociales et territoriales ? Faut-il conserver l'anonymat des dons d'organe ? Pourquoi rendre onze vaccins obligatoires ? Comment prendre en compte la santé environnementale et la fin de vie ? Comment établir la vérité en médecine ? »

Un livre écrit clairement et bien argumenté, lisible par les non spécialistes, aussi riche en analyses qu'en propositions, et qui sera fort utile pour tous les citoyens. Certains aspects seront certainement contestés par des spécialistes, mais il constitue un bon point de départ pour des débats futurs.

DOMINIQUE GENTIL

(1) *La Page* n°59, Broussais ; n°66, Saint-Vincent-de-Paul ; n°72, La Croix-Rouge ; n°87, Léopold-Bellan.

(2) André Grimaldi, Frédéric Pierru, *Santé : urgence*, Odile Jacob, 2020, 490 p., 23,90€.



Le Théâtre 14 rouvre ses portes

Après une saison de réouverture amputée par le Covid 19, et à nouveau quelques mois de fermeture, la culture reprend ses droits au Théâtre 14. Un très réussi Festival off Paris et deux brillantes représentations de *La solitude des champs de coton* de Bernard-Marie Koltès en juillet et août avaient fait prendre patience avant de retrouver une nouvelle saison théâtrale.

Cette prudente demi-saison (un événement néfaste est si vite arrivé !) montre un éclectisme cher aux deux directeurs du Théâtre14*. Leurs choix résolument contemporains promettent de belles soirées assorties de profondes réflexions sur le sens de la vie, sur la perception de la musique, de l'approche sociale, de la relation humaine.

La direction et les équipes du théâtre travaillent actuellement à la programmation de la deuxième demi-saison. Par ailleurs, ils proposent des cours de théâtre de différents niveaux dès la rentrée et sont impatients de retrouver leur salle de spectacle et les yeux brillants, émus et enthousiastes des spectateurs. Tout cela leur a manqué cruellement, tout autant que pour les amoureux du théâtre qui ont vécu leur absence comme une punition. Croisons les doigts pour que la prochaine saison se déroule sans empêchement et nous emplisse tous de bonheur.

Le programme de demi-saison est alléchant :

Le quai de Ouistreham de Florence Aubenas du 22 septembre au 3 octobre
DJ set (sur) écoute de Mathieu Bauer du 6 au 18 octobre
Antis de Perrine Gérard du 3 au 7 novembre
Blablaba de Joris Lacoste du 10 au 21 novembre
L'augmentation d'Anne Laure Liégeois du 24 au 28 novembre
Un garçon d'Italie d'après Philippe Besson du 1^{er} au 10 décembre
Après la répétition d'Ingmar Bergman du 11 au 13 décembre
La 7^e vie de Patti Smith de Claudine Galea du 15 au 19 décembre
Kolik de Rainald Goetz du 5 au 23 janvier.

CHANTAL BAUCHET

* Voir Frédéric Almaviva dans *La Page* n° 125.

Pour tout renseignement ou réservation contact@theatre14.fr

**RETROUVEZ LE PROGRAMME
DES CINÉ-CLUBS ASSOCIATIFS
DE L'ARRONDISSEMENT
SUR NOTRE SITE
WWW.LAPAGE14.INFO**

Où trouver La Page?

La Page est en vente à la criée sur les marchés du quartier (alternativement à Alésia, Brancusi, Brune, Daguerre, Edgar-Quinet, Coluche, Jacques-Demy, Jourdan, Villemain), au parc Montsouris et dans les boutiques suivantes :

Square Auguste-Renoir

Le Jardin des couleurs

Rue de l'Abbé-Carton

n° 51, La Table des Matières

Rue d'Alésia

n° 1, librairie L'Herbe rouge

Rue Boulard

n° 14, librairie La petite lumière

Boulevard Brune

n° 183, librairie papeterie Brune

n° 134, librairie presse

Marché Brune

Mbaye Diop, tous les dimanches à l'entrée du marché

Place Constantin Brancusi

n°4, boulangerie

Rue Daguerre

n° 61, bouquinerie Oxfam

n° 66, café Nague

Rue du Départ

n° 1, kiosque Mireau

Rue Didot

n° 104, La Panaméenne

n° 108, Maryland

n°103, boulangerie

Rue du Général-Humbert

n° 2-4, Compagnie Bouche à bouche

Avenue du Général-Leclerc

n° 8, kiosque

n° 44, kiosque Liza

n° 94, kiosque Jean-Moulin

Avenue du Maine

n° 165, tabac de la Mairie

n° 84, kiosque Gaité

Rue du Moulin-Vert

n° 31, librairie Le Livre écarlate

Rue d'Odessa

n° 20, librairie d'Odessa

Rue des Plantes

n° 38, tabac

n° 44, boulangerie

Boulevard Raspail

n° 202, kiosque Raspail

Rue Raymond-Losserand

n° 72, kiosque métro Pernety

n° 120, Au plaisir des yeux

n° 159, Horizon-Press

Boulevard Saint-Jacques

kiosque métro Saint-Jacques

Rue Sainte-Léonie

n° 8, Le Moulin à Café

Rue de la Tombe-Issoire

n° 91, librairie